



Membre  
platine

**Garantie Limitée de BMI Canada Inc.**

Applicable seulement sur les produits vendus par BMI Canada Inc.

BMI Canada Inc. garantit que ses produits seront exempts de défaut de fabrication et pourront être utilisés dans des conditions normales, sous réserve d'un entretien approprié, pour une période d'un (1) an à compter de la date d'achat des produits.

L'obligation de BMI Canada Inc. se limite à (i) la réparation des produits, ou (ii) le remplacement de la composante qui s'est avérée défectueuse, ou (iii) le remboursement du prix d'achat des produits. BMI Canada Inc. ne sera pas responsable des frais de retrait ou de réinstallation de tout produit remplacé ou réparé. Le choix du moyen de remplacement sera déterminé par BMI Canada Inc. à sa seule discrétion et sera considéré comme une décision finale.